

News Release

Department of
External
Affairs



Communiqué

Ministère des
Affaires
extérieures

Nº 111

Le 27 mai 1988

ÉLECTION DU CANADA À LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui que le Canada a été élu pour trois ans à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies. Les élections, durant lesquelles un tiers des sièges de la Commission ont été pourvus, ont eu lieu le 26 mai, lors de la session du Conseil économique et social des Nations Unies. Les autres pays élus à la Commission sont: Bangladesh, Belgique, Colombie, Cuba, Chypre, Éthiopie, Inde, Maroc, Swaziland, Suède, République socialiste soviétique ukrainienne et Union des républiques socialistes soviétiques.

La Commission des droits de l'homme, formée de représentants de quarante-trois États membres de l'ONU, est le principal organe des Nations Unies, chargé de la coordination et de la réglementation dans le domaine des droits de l'homme. Le Canada a déjà été membre de la Commission de 1976 à 1984. Lorsqu'il a annoncé cette nouvelle, M. Clark a souligné l'importance que le gouvernement attache aux droits de l'homme et sa détermination à profiter de son statut de membre de la Commission pour voir à ce que soient accomplis des progrès sur plusieurs questions intéressant le Canada et les Canadiens. La Commission tiendra sa prochaine réunion à Genève en février 1989.

- 30 -

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada